



CINQUIÈME (5^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Les 21 et 22 février 2014
À l'hôtel Delta Fredericton

PROCÈS-VERBAL

Vendredi 21 février 2014, 19 h

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences :		
Richard Landry Anne-Marie Paradis (téléphone)	Marcel Basque Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Gérard McKen Roger Martin
Absence :		
Francine Cyr		
Étaient invités : Robert Frenette, consultant Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-2014/46

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on adopte l'ordre du jour avec les ajout et modification suivants :

14. Formation des présidents

11.5. Loi sur l'Éducation - soit traité après la pause santé de samedi matin.

ADOPTÉ

3. Planification stratégique – Partie 1

Robert Frenette guide le CA dans le processus d'élaboration de la planification stratégique.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 et 7 décembre 2013

Résolution 2013-2014/47

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on adopte le procès-verbal du 6 et 7 décembre 2013.

ADOPTÉ

Abstention de Richard Landry



4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2014

Résolution 2013-2014/48

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on adopte le procès-verbal du 26 janvier 2014.

ADOPTÉ

5. Affaires découlant des procès-verbaux – Partie 1

5.1. Correspondance découlant des procès-verbaux – partie 1

5.1.1. Lettre du MÉDPE – Frais pour la coprésidence du GACEF datée du 14 janvier 2014

Le MÉDPE a demandé que ce soit le GACEF qui se prononce et le GACEF a refusé de participer aux frais reliés à la coprésidence.

Résolution 2013-2014/49

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre soit envoyée au sous-ministre du MÉDPE suite au refus du GACEF et qu'on redemande un appui financier pour les frais reliés à la coprésidence du GACEF.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.1.2. Lettre du MÉDPE – Planification de projets sur plusieurs exercices financiers – datée du 8 janvier 2014

Résolution 2013-2014/50

Il est dûment proposé et appuyé :

Que comme dans le passé, lorsqu'il y a un surplus budgétaire dans le budget provincial que ce surplus soit envoyé dans les CÉD à la fin de l'année financière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est mentionné que le montant transféré devrait être d'au moins 1000\$.

5.1.3. Lettres des CÉD au sujet de l'élève-conseiller

- CÉD Nord-Ouest – datée du 3 décembre 2013
- CÉD Nord-Est – datée du 10 janvier 2014
- CÉD Sud – datée du 16 février 2014
- MÉDPE – nouveau modèle d'engagement des élèves conseillers

Les lettres seront déposées et elles seront abordées plus tard dans la réunion.

Ajournement de la rencontre à 21h 30

Samedi 22 février 2014, 8 h 30

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences :		
Richard Landry	Marcel Basque Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Gérard McKen Roger Martin
Absence :		
Francine Cyr Anne-Marie Paradis		
Étaient invités : Robert Frenette, consultant Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

6. Planification stratégique – Partie 2

Robert Frenette continue le processus d'élaboration de la planification stratégique avec le CA.

7. Correspondance découlant des procès-verbaux – partie 2

7.1.1. Lettres des CÉD au sujet de la rémunération

- CÉD Nord-Ouest – datée du 22 janvier 2014
- CÉD Sud – datée du 16 février 2014
- CÉD Nord-Est – datée du 19 février 2014

Les lettres reçues des CÉD indiquent un désir commun d'avoir une augmentation pour les services rendus comme gestionnaires du système éducatif du N.-B.

La discussion démontre que :

La rémunération existante reste, ce n'est pas une rémunération additionnelle qui est souhaitée, mais un mode alternatif et additionnel de compensation.

Il faut un incitatif pour les conseillers à travailler au sein des comités.

Il faut une rémunération équitable pour toutes les classes de la société.

Il est admis que la rémunération reçue actuellement l'est pour les réunions ordinaires et annuelles des CÉD. Les réunions extraordinaires, les réunions de comités, les représentations pour le CÉD et le DSF ne devraient pas être incluses dans le montant reçu actuellement par la province.

Lorsque l'étude a été faite pour proposer une rémunération des conseillers, c'est ce qui se fait dans les autres provinces qui a été étudié et consigné.

Résolution 2013-2014/51

Il est dûment proposé et appuyé que :

La FCÉNB propose aux CÉD que la rémunération de 3000\$ reste et qu'une rémunération de 75\$ pour une réunion de moins de 4 h et 150\$ de plus de 4h soit adoptée, à partir des fonds du CÉD

La discussion démontre que :

On devrait obtenir du nouvel argent du MÉDPE pour augmenter la rémunération des conseillers

selon la formule proposée plus haut.

REJETÉ

Résolution 2013-2014/52

Il est dûment proposé et appuyé que :

Une lettre soit envoyée à la ministre pour qu'une compensation supplémentaire de 3000\$ pour chaque conseiller soit donnée aux CÉD pour leur administration.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. Affaires découlant des procès-verbaux

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences le samedi 22 février 2014		
Anne-Marie Paradis se joint à la réunion par téléconférence.		

La responsable administrative a tenté de rejoindre la SNA pour la campagne des Bâtisseurs à plusieurs reprises et ils n'ont pas répondu à ses courriels ou appels.

Résolution 2013-2014/53

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on abolisse le don à la SNA qui avait été voté lors de la Résolution 2013-2014/24.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-2014/54

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on ajoute un point pour la révision du protocole d'entente à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du CA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Correspondance

9.1. Lettre du CÉD Nord-Est – Langue de travail au MÉDPE

Le CÉD Nord-Est demande l'appui de la FCÉNB et lui fait part de ses démarches auprès du MÉDPE pour que les réunions et activités relevant du MÉDPE se déroulent dans le respect des droits linguistiques des francophones.

RÉSOLUTION 2013-2014/55

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre soit envoyée au président de la DSFNE et à la ministre que la FCÉNB supporte les propos abordés par le CÉD du DSFNE au sujet de la langue de travail au MÉDPE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2. Lettre de la FJFNB – Table ronde des présidences de la FJFNB

La FJFNB invite le président de la FCÉNB à échanger avec les présidentes et présidents des conseils des élèves des écoles secondaires francophones lors de la Recharge qui se tiendra à Campbellton les 14 et 15 mars 2014.

9.3. Remerciement de la FÉECUM

La FÉECUM remercie la FCÉNB pour son soutien pour la pétition « Cessons les coupures! Faisons de l'éducation un projet de société ».

9.4. Lettre réponse à la pétition

La réponse du gouvernement à la pétition ci-haut mentionnée indique que le budget du MÉDPE a augmenté de 34 millions en 3 ans avec une augmentation chaque année.

9.5. Conférence Mieux-être 2014

La FCÉNB préfère participer à des événements francophones que bilingues et il est accepté que cette information soit envoyée aux présidents des CÉD.

9.6. Carnet de la Francophonie des Amériques

La SANB sollicite notre adhésion au Carnet de la francophonie des Amériques, un répertoire des organismes francophones dans les Amériques. Ce service est gratuit.

Résolution 2013-2014/56

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on devienne membre du Carnet de la Francophonie des Amériques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Rapports financiers

10.1. Budget provincial

La responsable administrative fait état des dépenses encourues dans le budget provincial d'avril 2013 au 14 février 2014 et des dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2014.

Résolution 2013-2014/57

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on fasse l'achat d'un projecteur et d'un appareil de téléconférence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

11.1. GACEF

11.1.1. GACEF

La dernière réunion du GACEF s'est tenue le 20 février. 1,5 million ont été reçus pour les recommandations du rapport de Pierre-Marcel Desjardins et un exercice de priorisation pour l'utilisation des fonds a été fait selon les différents axes de la PALC.

Voici les priorités choisies par les participants de cette réunion.

1. Construction identitaire en milieu minoritaire - Service d'accompagnement et de suivis
2. Fonds pour appuyer l'enseignement dans les petites écoles rurales
3. Ressources matériel didactique – CODAC-NB

Il a été également question du plan de communication de la PALC.

11.1.2. PALC

Le document est terminé et l'équipe de rédaction a demandé les commentaires et rétroactions pour le 27 février. Des plans de mise en œuvre et de communication seront mis en place.

11.1.3. Petite enfance

Une réunion est prévue le 29 mars avec Me Doucet sur la Loi sur les services à la petite enfance.

La SANB, table sectorielle en éducation, a tenu un appel conférence. Elle souhaite que nous travaillions de concert sur le dossier de la Loi sur les services à la petite enfance. Il y a des réticences au niveau du CA à se prononcer en faveur ou non pour l'instant, puisque nous n'avons pas entendu Me Doucet encore.

11.1.4. Immigration

La FCÉNB a participé pour la première fois à une rencontre du Réseau d'immigration francophone en janvier 2014. La plupart des discussions étaient au sujet des nouvelles normes fédérales en immigration et les tests de langues que les aspirants immigrants auront à faire.

Richard Landry quitte la réunion à 13h30.

11.1.5. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

Point couvert lors des discussions sur le GACEF

11.2. Élève-conseiller

Il y a deux volets au dossier de l'élève-conseiller, l'encadrement et la responsabilité civile.

La ministre Blais a fait parvenir une lettre sur le nouveau modèle d'engagement des élèves conseillers francophones à la FCÉNB, la FJFNB et les 3 CÉD, dans laquelle elle fait part de l'ajout du second élève-conseiller observateur, la création d'un comité jeunesse, et les formations et forums d'échanges entre les présidents, les élèves-conseillers et les présidents des conseils d'élèves.

Cette lettre aborde une partie de l'encadrement de l'élève-conseiller.

Au sujet des lettres reçues par les CÉD au sujet de l'élève-conseiller, la discussion démontre que :

Les 3 CÉD doivent avoir le même message et la même solution long terme.

Les lettres reçues des CÉD énoncent des préoccupations et il n'y a pas consensus sur la responsabilité civile qui pourrait être liée à l'élève-conseiller.

Il existe sûrement d'autres moyens de donner une expérience enrichissante aux jeunes que de les mandater à un événement à l'extérieur des CÉD, tels que le congrès national de la FNCSF. La crainte semble être liée aux coûts qui pourraient être encourus par les CÉD si une poursuite était enclenchée.

Résolution 2013-2014/58

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre soit envoyée que la FCÉNBN recommande aux CÉD que les élèves conseillers ne soient pas mandatés à des activités en dehors des activités régulières du CÉD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3. Rémunération

Ce point a été discuté dans les affaires découlant des procès-verbaux.

11.4. Formation des membres

Pas de nouveau.

11.5. Loi sur l'Éducation

Lettre du CÉD Sud – datée du 16 février 2014

Lettre du CÉD Nord-Est-datée du 19 février 2014

Lettre du CÉD Nord-Ouest-datée du 13 février 2014

Les 3 conseils sont en accord selon les lettres reçues. Les points soulevés par le DSFNO ont été répondus par le consultant et nous pouvons maintenant procéder avec la rencontre avec le MÉDPE.

Résolution 2013-2014/59

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre officielle soit envoyée à la ministre pour la convoquer à une rencontre pour le dépôt du document de la Loi sur l'Éducation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est souhaité que le président et les vice-présidents soient à cette rencontre.

12. Rapport des représentants des réseaux et comités

12.1. Comité bipartite FCÉNBN et MÉDPE

Les sujets abordés durant la réunion du comité bipartite ont été abordés à d'autres moments dans cette réunion.

12.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

Pas de nouvelle réunion du Forum de concertation des organismes.

Table sectorielle de l'éducation – Le document de travail sur la Loi est en train d'être validé par Me Doucet et les CÉD.

12.3. Réseau des ayants droit

Il y a maintenant une nouvelle employée pour le Réseau et un nouveau président.

Le Réseau travaille à son plan stratégique

Recherche sur la francisation des communautés en situation minoritaires avec Marianne Cormier à laquelle le réseau des ayants droit participe.

Campagne panprovinciale de promotion pour les ayants droit avec des capsules.

PALC – attente du rapport final comment le réseau se positionnera par rapport à la PALC

Prochaine réunion du Réseau des ayants droit en mars 2014.

12.4. Comité du Congrès-AGA

L'AFPNB est intéressé à se joindre à nous pour le congrès annuel.

Le DFS Sud a déjà mis en place un comité pour travailler à l'organisation du congrès.

12.5. Comité Prix Reconnaissance

Pas de développement.

12.6. FNCSF

Suite aux demandes de quelques provinces et de la FCÉNB la journée de formation du jeudi sera ouverte à tous les participants.

Le congrès national de 2015 se tiendra les 29, 30, 31 octobre 2015 à St-Jean, Terre-Neuve

Réseau virtuel sera bientôt disponible pour tous les membres.

Prix Jean-Robert Gauthier – soumission de candidature pour bientôt

La fondation Éduquer en français, l'Association nationale des parents Yukon

Causes juridiques : Nouveau procès demandé au Yukon pour obtenir le droit de gestion et le contrôle d'admission d'élèves; La Colombie-Britannique poursuit sa lutte juridique malgré des coûts de plusieurs millions de dollars.

Sondage pour connaître vos préoccupations et ainsi faire la prochaine planification stratégique.

13. Rapports des diverses représentations

13.1. Comité ministériel sur l'inclusion



Willy Wilondja a représenté la FCÉNB lors du comité ministériel sur l'inclusion du 18 février. Les responsabilités du comité sont de veiller à ce que les plans d'actions de l'inclusion soient mis en œuvre dans les DSF.

Présentation sur les politiques 322 et 703, sur le règlement des différends, sur l'éducation alternative offerte au N.-B.

Lors de la prochaine réunion du 24 mai, la FCÉNB aimerait connaître les résultats obtenus dans chacun des DSF avec le 2,2 millions reçus pour l'inclusion.

14. Formation des présidents

Les présidents des CÉD et de la FCÉNB ont été intéressés à participer à une formation de la Gestion contemporaine de l'Université de Moncton. Les sujets abordés sont pertinents et importants pour les outiller dans la gestion quotidienne qu'ils ont à faire de par leurs fonctions.

Résolution 2013-2014/60

Il est dûment proposé et appuyé

Que le président de la FCÉNB puisse aller à la formation Gestion contemporaine de l'Université de Moncton.

ADOPTÉ

1 Abstention

Levée de la rencontre à 15 h 30

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire